

## XÂY DỰNG TIÊU CHÍ ĐÁNH GIÁ TÍNH MẠCH LẠC VĂN BẢN LẬP LUẬN TIẾNG PHÁP CỦA SINH VIÊN VIỆT NAM

Nguyễn Hồng Hải\*

*Trong bài báo này, chúng tôi trình bày những kết quả nghiên cứu bước đầu về cơ sở lý thuyết cho việc xác định tính mạch lạc của văn bản (cohérence textuelle). Trên cơ sở đó, chúng tôi đề xuất một bộ tiêu chí đánh giá tính mạch lạc của văn bản lập luận phục vụ cho việc dạy học tiếng Pháp như một ngoại ngữ. Bộ tiêu chí này là công cụ cần thiết cho việc đánh giá của giáo viên và hoạt động tự học của sinh viên.*

**Từ khoá:** Tính mạch lạc, văn bản lập luận, tính liên kết, quan hệ, các quy tắc, bảng đánh giá.

*This article presents initial results of a research on the theoretical basis for determining the text coherence. On that basis, it proposes a set of assessment criteria for the coherence of argument text to facilitate teaching French as a foreign language. This criteria set is crucial to teacher assessment and student self-study.*

**Keywords:** coherence, argumentative text, cohesion, relation, rules, assessment grid.

## ÉLABORATION D'UNE GRILLE D'ÉVALUATION DE LA COHERENCE DU TEXTE ARGUMENTATIF DES APPRENANTS VIETNAMIENS DE FRANÇAIS

*Nous entreprenons actuellement une recherche à finalité pédagogique sur la cohérence du texte argumentatif dans le cadre d'une thèse de doctorat. Dans cet article, nous présentons les premiers résultats de notre travail qui consiste d'abord à définir les bases théoriques de la cohérence textuelle permettant d'élaborer une grille d'évaluation de la cohérence du texte argumentatif. Cette grille a pour but d'aider les étudiants à évaluer eux-mêmes la cohérence dans leur production écrite et à corriger les erreurs qui surviennent lors de leur rédaction.*

**Mots-clés :** Cohérence, textes argumentatifs, cohésion, relation, méta-règles, grille d'évaluation.

### Introduction

Dans l'enseignement de l'expression écrite en FLE, nous remarquons que beaucoup de nos étudiants ont du mal à exprimer, d'une façon claire, une pensée, à établir des relations entre les éléments du discours et à écrire des textes structurés et cohérents. Ainsi dans la correction des copies, les enseignants sont souvent confrontés à des textes dont les défauts les mettent en désarroi. Par conséquent, l'amélioration de la qualité de l'expression écrite en matière de cohérence textuelle est une priorité pour

\* ThS., Trường Đại học Ngoại ngữ - Đại học Quốc gia Hà Nội

Email: nhh209@gmail.com

les pédagogues qui ressentent la responsabilité de trouver des solutions appropriées. C'est pour ces raisons que nous avons décidé d'étudier la cohérence textuelle et de proposer une approche pédagogique visant à faciliter l'apprentissage des règles de la cohérence. Il existe plusieurs types de textes. Pourtant, dans cet article, nous ne pourrions pas tout aborder. Nous nous limitons alors au texte argumentatif, type de texte qui cause le plus de difficultés aux apprenants vietnamiens de niveau avancé.

Notre problématique se concrétise par les questions de recherche suivantes :

*Qu'est-ce que la cohérence textuelle ? Quelles sont ses relations avec la cohésion ? Quel est l'état actuel de l'enseignement/apprentissage de la cohérence textuelle ? Comment peut-on faciliter cet enseignement/apprentissage ?*

Comme méthodologie de recherche, pour collecter des données, nous réalisons des enquêtes auprès des enseignants et des étudiants de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année au Département de Langue et de Civilisation françaises de l'Université de Langues et d'Etudes Internationales de l'Université Nationale du Vietnam (désormais : *Département de Langue et de Civilisation françaises, ULEI-UN Vietnam*). Ces enquêtes permettent de détecter les difficultés de l'enseignement et l'apprentissage de la cohérence textuelle. Notre deuxième source de données est constituée de textes argumentatifs écrits par les étudiants lors du test de français en fin de la deuxième année. Nous les

analysons afin d'identifier les difficultés rencontrées par les apprenants dans leur expression écrite et nous essayons d'en déduire les raisons. Outre ces données, nous avons constitué un autre corpus de documents authentiques. Il s'agit des éditoriaux en français sur l'euthanasie et la PMA (procréation médicalement assistée). L'analyse de ce corpus du point de vue de la cohérence nous révèle les grandes différences avec la production de nos étudiants.

Comme plan de l'article, nous commençons par aborder les concepts théoriques tels que cohérence textuelle, relations entre la cohérence et la cohésion, et cohérence des textes argumentatifs. Nous proposons ensuite une définition opératoire de la cohérence textuelle à la portée des apprenants. Nous passons ensuite à la description de l'état des lieux de l'enseignement de la cohérence argumentative dans notre département de français. Nous présentons enfin une grille d'évaluation de la cohérence du texte argumentatif.

## **1. Synthèse théorique**

### **1.1. Notion de cohérence**

Définir la cohérence et déterminer les facteurs qui la sous-tendent ne sont pas une tâche simple, comme en témoigne la diversité des critères retenus par les linguistes, qui ne s'entendent ni sur la nature ni sur le nombre de ces critères. En effet, depuis les années 70, plusieurs travaux de recherche ont tenté de définir les conditions de la cohérence. Charolles (1978) dégage quatre méta-règles de

cohérence : méta-règle de répétition, méta-règle de progression, méta-règle de non-contradiction et méta-règle de relation.

On retrouve trois de ces quatre règles chez T. Reinhart (1980) sous les noms de (a) *cohésion* (comparable à la répétition de Charolles 1978, p.14), (b) *consistance* (la non-contradiction, p.22) et (c) *pertinence* (règle de relation de Charolles p.32), mais l'extension de la condition de pertinence semble plus large : elle inclut, en effet, outre les relations entre les phrases, les relations de celles-ci avec le thème du discours ou avec le contexte d'énonciation (cf. Reinhart 1980, p. 164).

A la différence des auteurs précédents, De Beaugrande et Dressler (1981, p.54) distinguent sept standards de textualité : cohésion, cohérence, intentionnalité, acceptabilité, informativité, situationnalité, intertextualité. (en anglais « *cohesion, coherence, intentionality, acceptability, informativity, situationality, intertextuality* »).

Enkvist (1990 :18), quant à lui, définit sept problèmes dans l'étude de la cohérence : cohésion et cohérence, messages et métamessages, inférence et interprétation, pertinence du contexte situationnel, connaissance du récepteur et degré de l'interprétabilité, stratégies du texte, structure et procès) (en anglais « *cohesion and coherence, messages and metamessages, inference and interpretation, the relevance of situational contexts, receptor's knowledge and degree of interpretability, text strategies..., strategy, structure and process* »).

Les différentes conceptions susmentionnées montrent que le concept de cohérence textuelle est difficilement appréhendé. Cette difficulté s'explique d'une part par les particularités de la cohérence et d'autre part, et par la distinction avec la cohésion, d'autre part.

La cohérence est d'abord **un phénomène d'interprétation**. Elle implique un certain jugement de la part du lecteur qui interprète un texte donné en fonction de sa vision du monde et de ses connaissances de base. Charolles (1988, p. 55) fait du « besoin de cohérence » un principe général d'interprétation, une forme a priori de l'identification d'un ensemble verbal comme texte. De plus, la cohérence est un **phénomène graduel**. Afin de la caractériser, des linguistes comme Reinhart (1980) établissent une échelle de la cohérence en classant les textes sous trois grands types : Textes « explicitement cohérents », textes « implicitement cohérents » et « texte incohérents ». La différence entre les deux premiers types repose sur les procédures supplémentaires nécessaires de la part du récepteur pour établir cette cohérence (Reinhart, 1980, p.161). Ensuite, la cohérence se joue sur les **plans local et global**. Ainsi, au niveau local, elle s'établit entre les énoncés d'une même séquence ou paragraphe. Au niveau global, elle s'établit entre les diverses séquences du texte. Enfin, le phénomène de cohérence **est influencé par le contexte et le genre discursif**. Tout récepteur aura certaines attentes face au texte qui lui est proposé. Les considérations sur le contexte et le genre

du discours peuvent exercer une grande influence sur l'interprétation d'un texte

### 1.2. Relation entre la cohérence et la cohésion

Au centre de la définition du texte, la cohérence est en linguistique textuelle, inséparable de la notion de cohésion avec laquelle elle est souvent confondue. D'après Halliday et Hasan (1976, p. 2), le mot "cohésion" est utilisé pour désigner l'ensemble des moyens linguistiques qui assurent les liens intra et interphrastiques permettant à un énoncé oral ou écrit d'apparaître comme un texte. De cette idée, nous pouvons dire que la cohésion est la relation entre les mots de la phrase et les liens entre les paragraphes du texte.

À cette notion de *cohésion* considéré comme « textualité basée sur la forme », Beaugrande (1979, p. 490) oppose *la cohérence* comme « textualité basée sur l'information ». Pour lui, la cohésion est un aspect de la grammaticalité et la cohérence, un aspect de l'acceptabilité. La cohérence peut être construite des liens d'ordre logico-sémantique mais elle n'apparaît pas comme une propriété strictement linguistique des textes. Elle résulte d'un jugement qui prend appui sur la connaissance de la situation et les savoirs lexico-encyclopédiques des sujets.

C'est aussi dans cette tendance que Slatka (1975 : 31), a proposé une définition des notions de cohésion et cohérence, fondée sur une distinction rigoureuse entre « **texte** et « **discours** ». Il distingue le texte « objet formel abstrait » du discours « pratique sociale

concrète ». On peut déduire de cette distinction que l'analyse de la cohésion est une analyse purement linguistique. Il s'agit du fonctionnement interne du texte qui ne fait pas intervenir les facteurs relevant de la situation d'énonciation ou d'ordre pragmatique comme celle de la cohérence.

Par ailleurs, les linguistes s'interrogent sur la solidarité entre ces deux facteurs, à savoir : *La cohésion est-elle un facteur de cohérence ? En est-elle une condition nécessaire et suffisante ou seulement nécessaire mais non suffisante ou même ni nécessaire ni suffisante ?*

À ces propos, on peut relever une divergence d'opinions chez les linguistes textuels sur le caractère facultatif de la cohésion. Beaucoup disent que si un texte est très court, il peut se dispenser de marques cohésives. Or, on constate que la présence ou l'absence de la cohésion n'est pas simplement liée aux différences de dimension des textes considérés et qu'il y a une confusion des deux niveaux : entre d'un côté une cohérence locale-cohérence entre des segments contigus qui s'établit sans peine en l'absence de marques cohésives et de l'autre avec une cohérence globale du texte, difficile à envisager s'il n'y a aucune marque de continuité topicale. Cette confusion explique le fait que les mêmes auteurs, Moeschler et Reboul (1994), après avoir souligné le caractère facultatif des relations de coréférence et d'anaphore pour la cohérence des discours (Idem : 460), considèrent les chaînes de référence et les chaînes anaphoriques comme facteurs

importants sinon indispensables de la cohérence des discours. On peut donc dire que si la cohésion n'est pas nécessaire à une cohérence locale, elle l'est sans doute à un niveau plus général, puisqu'elle constitue le principal moyen d'assurer la continuité topicale. De plus, pour Salles (2006 : 12-13) outre l'existence de relations sémantiques ou pragmatiques entre les énoncés (règle de relation chez Charolles ou de pertinence chez Reinhart), la cohérence, en fait, la macro-cohérence, a aussi à voir avec l'établissement et le maintien de domaines topicaux. Ainsi, les marques cohésives ne suffisent évidemment pas à garantir une continuité topicale.

Nous remarquons donc que la distinction entre la cohérence et la cohésion d'un texte n'est pas toujours très nette parce que non seulement ces deux notions entretiennent des liens étroits (on peut s'appuyer sur l'une pour décrire l'autre et vice-versa), mais elles sont aussi subordonnées l'une à l'autre. Par ailleurs, en anglais, le terme de *cohésion* est quasiment le seul utilisé comme en témoignent les travaux de Halliday & Hasan (1976), tandis que *cohérence* relève plutôt de la philosophie. Par contre, en français, le choix de l'un ou l'autre de ces termes correspond à des prises de position théoriques : Lundquist (1980) par exemple, privilégie le concept de *cohérence* alors que Bronckart & al. (1985) met en avant les phénomènes de *cohésion*. Cependant, on ne peut pas s'entendre sur une définition large pour distinguer ces deux termes comme l'explique Charolles (1988b, p. 53) :

[...] tout le monde est à peu près d'accord pour opposer d'un côté la cohérence, qui a à voir avec l'interprétabilité des textes et, de l'autre les marques de relation entre énoncés ou constituants d'énoncés. Concernant ces marques, depuis M.A.K Halliday et R. Hasan (1976) on tend à les regrouper sous le nom générique de cohésion.

En somme, la cohérence textuelle et la cohésion impliquent d'une part, la construction globale du texte et son interprétabilité et, d'autre part, les relations d'association entre constituants d'énoncés. La cohésion et la cohérence sont complémentaires dans la recherche de la lisibilité. Par conséquent, du point de vue didactique, nous ne pouvons pas aborder la cohérence sans passer par la cohésion et d'autres facteurs qui assurent l'interprétabilité du texte. L'étude de la cohérence doit alors tenir compte non seulement des moyens linguistiques qui tissent les liens phrastiques et interphrastiques mais aussi des principes à respecter pour faciliter la réception du texte chez les lecteurs.

### **1.3. Vers une définition opératoire de la cohérence à la portée des apprenants**

La notion de cohérence que nous essayons de conceptualiser au service de l'enseignement de l'expression écrite en FLE se base sur les méta-règles de cohérence de Charolles (1978). Selon ces règles, un texte cohérent doit « *comporter dans son développement linéaire des éléments à récurrence stricte* » (Ibid.,

p.14), c'est-à-dire que des procédés assurant la répétition des actants du texte doivent être sciemment utilisés, par exemple la pronominalisation, la substitution lexicale, les définitives, etc. (Ibid., p.15). Parmi ces moyens, l'anaphore représente un des moyens les plus simples permettant d'éviter une répétition : Un texte cohérent doit aussi présenter un « *développement qui s'accompagne d'un apport sémantique constamment renouvelé* » (Ibid., p.20). La troisième méta-règle en lien avec la cohérence textuelle est la non-contradiction. Un texte sera reconnu cohérent si, dans son développement, aucun élément ne vient contredire ce qui a été énoncé ou ce qui le sera ultérieurement. La quatrième méta-règle précise que « pour qu'une séquence ou qu'un texte soient cohérents, il faut que les faits qu'ils dénotent dans le monde représenté soient directement reliés » (Charolles, 1978, p. 32).

Ces quatre méta-règles proposées par Charolles conviennent à notre objectif didactique car elles permettent d'abord d'expliquer aux étudiants les éléments qui assurent l'interprétabilité du texte sans entrer dans les détails et les complexités des concepts tels que nous avons présentés dans la synthèse théorique. D'autre part, chaque règle est illustrée par des procédés linguistiques et extralinguistiques auquel peut recourir le scripteur. L'apprenant peut y trouver des termes connus comme la pronominalisation, l'anaphore, les connecteurs qui font partie de la cohésion mais également des termes comme la progression thématique qu'ignorent une

bonne partie d'étudiants et qu'on peut introduire peu à peu dans une séance de cours. Par ailleurs les méta-règles de Charolles recouvrent les différentes dimensions textuelles, par exemple, la métarègle de répétition et de progression aborde respectivement les dimensions référentielle et sémantique que distinguent les théories de l'organisation textuelle. En conséquence, la notion de cohérence préconisée par Charolles (op.cit) nous permet de construire une grille d'évaluation du texte argumentatif. Nous reviendrons à cette grille à la section 3 après la description de l'état d'enseignement de la cohérence argumentative dans notre établissement.

## **2. L'état des lieux de l'enseignement de la cohérence argumentative au département de français de l'ULEI-UN Vietnam**

### **2.1. Nécessité du renforcement de l'enseignement de la cohérence textuelle**

La cohérence textuelle et l'argumentation sont les contenus d'enseignement du programme de formation de notre département. Elles sont enseignées au deuxième semestre de la deuxième année quand les étudiants apprennent à lire et à écrire des textes argumentatifs. Pourtant, nous pouvons dire que le guide pédagogique ainsi que les cahiers d'exercices ne fournissent pas suffisamment de supports pédagogiques pour faire travailler les étudiants sur ces notions. Quant aux enseignants, ils se limitent à l'explication du texte en posant des questions comme « Pourquoi l'auteur

dit cela ? » ; « Est-ce que vous êtes d'accord avec lui ? Etes-vous pour cette opinion ? »... Ils lancent également un débat autour d'un sujet. En fait, l'argumentation n'a pas été enseignée d'une façon systématique. De plus, dans les manuels de FLE, les sections consacrées à l'argumentation sont minces ; si elles ne sont pas didactisées, elles contiennent des explications et des questions souvent succinctes et superficielles. Comment rendre l'argumentation accessible aux étudiants ? C'est une tâche importante qui incombe à l'enseignant ; il doit changer sa stratégie pédagogique pour qu'elle s'adapte au niveau des apprenants. L'exercice est donc d'autant plus difficile pour l'enseignant que les apprenants peuvent se sentir découragés. De toute évidence l'enseignement de la cohérence textuelle et de l'argumentation doit être renforcé. Mais comment ?

## **2.2. Comment peut-on renforcer l'enseignement et l'apprentissage de la cohérence argumentative ?**

Nos interventions pédagogiques ont pour objectifs de renforcer la capacité des étudiants dans la production des textes argumentatifs et dans le respect des règles de la cohérence. Il nous faut donc faciliter l'apprentissage par une méthode de travail approprié. Pour nous il ne s'agit pas simplement de donner des exercices de rédaction de textes mais d'explicitier les paramètres d'un texte cohérent et les dimensions suivant lesquelles on l'évalue. Ces dimensions ne sont pas seulement linguistiques, mais aussi communicatives.

À titre d'exemple, l'appréciation globale sur la cohérence textuelle du texte peut être évaluée selon des indicateurs, entre autres, tels que :

- l'ordre logique des informations et leur enchaînement ;
- le respect de la concordance temporelle ;
- la présence et l'utilisation correcte des connecteurs ;
- l'utilisation adéquate du lexique ;
- l'homogénéité du registre de langue ;
- le respect de l'absence de contradiction...

En dehors de ces indicateurs, la cohérence est aussi assurée par la maîtrise des ressources linguistiques et la pertinence de la communication. Les ressources linguistiques sont l'orthographe d'usage, les accords, la conjugaison des verbes, les règles de ponctuation, de majuscules et la syntaxe des phrases. La pertinence de la communication est manifestée dans le texte produit par l'atteinte de la visée attendue, la présence des informations fournies dans la situation de départ, les caractéristiques du et des destinataire(s), etc.

Guidée par cette stratégie pédagogique et les concepts théoriques susmentionnés, nous allons proposer ci-après une grille d'évaluation du texte argumentatif<sup>1</sup> à destination des apprenants du FLE.

<sup>1</sup> Cette grille est en phase d'expérimentation

Il existe de nombreux travaux grilles d'évaluation de texte. Un des plus connus dans le monde francophone est la grille EVA (1991). Cette grille est très couramment utilisée ou aménagée par de nombreux auteurs. Elle est le fruit d'un croisement entre quatre « niveaux d'analyse : pragmatique, sémantique, morphosyntaxique et aspects matériels » et trois types d'« unités de texte : texte dans son ensemble, relations entre les phrases et phrases ». Ce qui fait que cette grille comporte 12 critères. À propos de cette grille, nous partageons l'idée suivante de De Ketele (2013, p.64) : « *Sur le plan didactique, cette grille est intéressante par son caractère exhaustif ; elle est donc particulièrement utile pour la planification des unités d'apprentissage et pour guider les processus de diagnostic dans l'évaluation formative* ». Pourtant, nous ne l'appliquons pas puisque comme nous l'avons annoncé, à la lumière de la théorie de Charolles (cf. Charolles 1978 op.cit.), nous avons élaboré une grille d'évaluation basée sur les règles de

cohérence textuelle : la relation, la répétition et la progression. Chacune d'elles rassemblent des éléments de la langue ou du discours. Cette grille sert à expliquer à nos étudiants les règles de la cohérence et à faciliter leur travail d'écriture des textes argumentatifs. C'est aussi dans ce but que dans la grille, nous intégrons de plus la méta-règle de non-contradiction dans celle de relation et de progression car les méta-règles sont étroitement liées les unes aux autres. Par exemple, les contradictions énonciatives au niveau des indices énonciatifs et des temps verbaux peuvent bien entraîner des violations de la méta-règle de relation en rompant le rapport entre les éléments de la situation de communication comme émetteur/récepteur, concordance des temps, etc. Le dernier point de cette grille est réservé aux autres éléments de fonctionnement de la langue qui ne sont pas reliés aux méta-règles. Nous synthétisons, en conséquence, la grille d'évaluation dans le tableau ci-dessous, suivi du guide d'utilisation.

**Grille d'évaluation de la cohérence du texte argumentatif**

Méta-règles	Critères	Pénalités	Note/ 10
Relation	1. Le scripteur (S) développe le sujet demandé. 2. S adapte le niveau de langue, les arguments et les exemples/ des illustrations au type du récepteur 3. S approprie les énoncés au contexte. 4. S approprie le vocabulaire. 5. S utilise adéquatement les temps et les modes du verbe. 6. S respecte les contraintes de la structure argumentative et du genre du texte qu'on vous demande d'écrire.	-2 si le texte est hors du sujet - 0.25 si le texte est mal adapté - 0.1 par d'autres erreurs.	2.5

Répétition	1. S emploie pertinemment les déterminants du nom. 2. S utilise correctement les pronoms. 3. S utilise des substituts lexicaux avec pertinence	-0.1/ erreur	1.5
Progression	1. Son texte apporte des éléments nouveaux pertinents. 2. Son texte apporte des éléments nouveaux en nombre suffisant. 3. Ses idées s'enchaînent. 4. S emploie des connecteurs appropriés. 5. Son texte ne présente pas de contradiction.		3.0
Autres éléments de la langue	1. S utilise une syntaxe correcte. 2. S ne fait pas de fautes d'orthographe (fautes d'accord et fautes d'usage)	-0.1/ erreur	3

Comment utiliser cette guide d'utilisation ? Ci-dessous nous donnons des explications détaillées.

**1. Méta-règle de relation**

**1.1. S développe le sujet demandé**

Le scripteur traite le sujet demandé. Le hors- sujet est pénalisé de 2 points dès le départ.

**1.2. S adapte le niveau de langue, les arguments et les exemples/des illustrations au type du récepteur**

Elle s'adapte aux lecteurs visés, dans le contexte choisi : le niveau de langue utilisé, sélection des sujets, des arguments et des illustrations.

Exemple : Un éditorial vise souvent des lecteurs bien cultivés et portent donc souvent sur des sujets polémiques en politique, socio-économie avec un niveau

de langue courant et soutenu. Un essai argumentatif de type scolaire rédigé par un étudiant est plutôt destiné au grand public. Par conséquent, les sujets d'écriture sont plus ou moins connus par le scripteur et les lecteurs. D'ailleurs, les arguments et des illustrations doivent non seulement convaincre mais encore faciliter la compréhension des lecteurs. De plus, un essai de type scolaire n'exige pas toujours un langage bien soigné mais il est loin d'être un texte informel comme une lettre amicale ou un dialogue.

**1.3. S approprie les énoncés au contexte**

Un énoncé approprié est celui qui s'adapte au contexte dans lequel il est inscrit. Un énoncé n'est pas approprié quand il n'a pas de point d'ancrage dans la réalité. Il devient faux quand on considère le contexte de l'énonciation.

Exemple : De nos jours, tout le monde possède un ordinateur connecté à l'internet<sup>2</sup>.

Dans cette phrase, l'affirmation à l'emporte-pièce devient une fausseté quand on considère le contexte d'énonciation.

#### 1.4. S approprie le vocabulaire

L'étudiant-scripteur emploie des termes précis et bien adaptés au contexte. Les termes d'origine étrangère comme les anglicismes sont considérés aussi comme une erreur de vocabulaire.

En fait, dans le contexte d'énonciation d'un essai argumentatif, le scripteur s'adresse aux lecteurs en vouvoyant au lieu du tutoiement, ce qui n'est pas le cas dans l'énoncé suivant extrait d'une copie d'étudiant.

Exemple : *Avec un ordinateur connecté, tu peux participer aux cours en ligne et apprendre à votre rythme.*

Dans cet exemple, d'une part, l'étudiant a mal utilisé le pronom TU pour aborder les lecteurs. De plus, le passage injustifié de TU à VOUS dans la même phrase provoque une contradiction dans les termes d'adresse.

Un autre exemple : *Les avancements des nouvelles technologies nous forcent à participer aux classes virtuelles, ce qui nous permet de continuer les études même en épidémie du Corona virus.*

Le verbe « forcer » dénote un sens négatif, qui sous-entend les inconvénients

des nouvelles technologies. Il n'a rien à voir avec les avantages de technologies dont l'étudiant mentionne dans la suite de son texte.

#### 1.5. S utilise les temps et les modes des verbes adéquatement

Le scripteur doit tenir compte des temps narratifs et des temps commentatifs, du sens des temps et des modes verbaux employés et de la cohérence de leur emploi. Plus précisément, seront évalués les éléments suivants :

+ La concordance des temps, le choix approprié du temps

+ Les changements des modes justifiés

D'abord, les technologies m'ont beaucoup aidé dans l'apprentissage des langues (1). En fait, pendant la période du COVID 19, nous ne pouvons pas aller à l'université et ont dû participer aux cours en ligne [...].

L'exemple ci-dessus montre que la relation est incohérente entre le temps passé dans la phrase (1) et le présent puis le passé composé dans la phrase (2) pour parler des faits qui ont eu lieu ( l'apprentissage pendant la période du COVID 19) .

#### 1.6. S respecte les contraintes de la structure argumentative et du genre du texte qu'on vous demande d'écrire

On évalue la structure du texte en tenant compte de la structure des séquences argumentatives et la structure globale d'un genre d'argumentation.

<sup>2</sup> Exemple tiré de notre corpus de copie d'étudiants

1.6.1. Le texte produit par S s'articule en paragraphes.

1.6.2. Chaque paragraphe développe une idée principale. Le texte ne présente pas de multiplication injustifiée de paragraphes

1.6.3. S expose la situation.

1.6.4. S identifie un problème et ceci de façon pertinente dans la situation.

1.6.5. S a une opinion explicite ou facilement repérable en lien avec le problème.

1.6.6. S présente des arguments à l'appui de l'opinion.

1.6.7. Ses arguments sont pertinents à propos de l'opinion.

1.6.8. Les liens entre ses arguments sont explicites ou facilement inférables.

1.6.9. Ses arguments sont développés dans des séquences argumentatives.

1.6.10. S présente des conclusions de son argumentation.

1.6.11. Les contraintes du genre discursif sont respectées. Par exemple, s'il s'agit d'un article de presse, il faut un titre, un sous-titre/ un chapeau, des inter-titres, l'utilisation approprié des termes d'adresse.

## 2. Méta-règle de répétition

Les trois critères suivants évaluent l'habileté de l'étudiant à utiliser adéquatement les différents procédés de rappel pour assurer la cohérence textuelle.

2.1. Les déterminants sont bien employés

- Le déterminant est bien choisi.
- Il est bien accordé.

2.2. Les pronoms sont correctement utilisés

- Le pronom est bien employé.
- Le pronom renvoie clairement au mot qu'il représente
- Il est bien accordé.

2.3. Le texte présente des substitutions lexicales pertinentes

- Le texte évite la redondance injustifiée.
- Les substitutions utilisées sont adéquates.

Le même mot/ la même expression utilisé à plusieurs reprises dans le texte (3 fois et plus dans le même passage ; cet emploi récursif est considéré comme une erreur.

## 3. Méta-règle de progression

### Le texte progresse

3.1. Le texte apporte des éléments nouveaux pertinents (On évalue ici la qualité de l'information.)

Chaque phrase doit faire progresser le sujet et révéler :

- la connaissance du sujet,
- la capacité à donner une information pertinente.

Ce critère n'est pas respecté si la phrase produite :

- n'amène rien au développement du sujet : phrase répétitive ou phrase hors-sujet,

- ne dégage pas de sens, même si elle est syntaxiquement correcte,
- est si elliptique que l'idée du scripteur n'est pas transmise,
- est tellement ambiguë qu'elle donne lieu à des interprétations différentes.

**3.2.** Le texte apporte des éléments nouveaux en nombre suffisant.

Le texte doit présenter un développement suffisant et peut progresser mais il donne peu d'arguments ou les arguments ne sont pas suffisamment développés.

### **3.3.** Les idées s'enchaînent

On évalue si les éléments nouveaux sont bien reliés aux éléments déjà donnés, aux éléments connus.

On examine si le lien entre les idées est manifeste :

- entre les énoncés,
- entre les paragraphes.

**3.4.** Le scripteur emploie des connecteurs appropriés

**3.5.** Le texte ne présente pas de contradictions

Il s'agit ici de la contradiction simple : l'étudiant fait des affirmations contradictoires dans son écrit.

### **Conclusion**

Dans cet article, nous avons présenté les théories sur la cohérence textuelle, les différences entre la cohérence et la cohésion et les relations entre ces deux phénomènes linguistiques. Après l'analyse

des avantages et des inconvénients des conceptions d'auteurs, nous sommes arrivés à en adopter une, celle de Charolles (1978). Sur la base du travail de cet auteur, nous avons proposé une définition de la cohérence à la portée de nos étudiants en FLE et a élaboré une grille d'évaluation de la cohérence. Cette grille servira de guide dans l'enseignement/apprentissage de la cohérence. Elle s'appuie sur les règles de la cohérence définies par Charolles, lesquelles ont été clarifiées pour être accessibles aux apprenants. En perspective, nous procédons à l'expérimentation de cette grille d'évaluation afin de voir si elle est valable et efficace pour l'apprentissage.

### **RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE**

1. BEAUGRANDE, R. & DRESSLER, W.U. (1981). *Introduction to Text Linguistics*. London: Longman.
2. CARTER-THOMAS, S. (1994) « Langue de spécialité : cohésion, culture et cohérence », [En ligne], 5-6 | 1994, mis en ligne le 28 novembre 2013, consulté le 07 août 2020. URL : <http://journals.openedition.org/asp/4019> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/asp.4019>
3. CHARAUDEAU P. et MAINGUENEAU D. (éd.) (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Le Seuil.
4. CHAROLLES, M. (1978). « Introduction aux problèmes de la cohérence des textes », *Langue française*, 38, p.7-41.
5. CHAROLLES, M. (1988). « Les études sur la cohérence, la cohésion et la connexité textuelle depuis la fin des années 1960 », *Modèles linguistique*, Tome X, Fasc.2, p.45-66.
6. CHAROLLES, M. (1995). « Cohésion, cohérence et pertinence du discours », *Travaux de linguistique*, 29, p. 125-151.

7. DE KETELE, J-M. (2013). L'évaluation de la production écrite, *Revue française de linguistique appliquée*, 2013, XVIII-1 (59 -74).
8. ENKVIST, N. E. (1990). « Seven Problems in the Study of Coherence and Interpretability », *Coherence in Writing. Research and Pedagogical Perspectives*, U. Connor et A. M. Johns (éd.), p. 9-28.
9. HALLIDAY, M.A.K. and R. HASSAN (1976). *Cohesion in English*, London: Longman.
10. MAINGUENEAU, D. (1996). « L'analyse du discours en France aujourd'hui », *Le français dans le monde*, numéro spécial, juillet 1996, Le discours : enjeux et perspectives, Paris : Hachette, p. 8-15.
11. MOESCHLER, J. et REBOUL, A. (1994). *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Edition Seuil.
12. REINHART, T. (1980). Conditions for Text Coherence. *Poetics Today* 1/4: 161-180.
13. REINHART, T. (2004.). *Linguistique textuelle des genres de discours aux textes*, Ed. Nathan/SEJER, Paris.
14. SALLES, M. (2006). « Cohésion-cohérence : accords et désaccords », *Corela* [En ligne], HS-5 | 2006, mis en ligne le 27 octobre 2006, consulté le 07 août 2020. URL : <http://journals.openedition.org/corela/1426> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/corela.1426>.
15. SLATKA, D. (1975). « L'ordre du texte ». *Études de linguistique appliquée* 19.